

Les atouts du mariage : des remèdes pour la société

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

Parmi les sept sacrements, cinq sont destinés aux intérêts particuliers de celui qui les reçoit mais les **deux autres** dépassent cette dimension «privée»: il s'agit du **sacrement de l'ordre**,

ordonné au bien de l'Eglise elle-même et du sacrement de mariage ordonné au bien de la société tout entière (sans pour autant négliger les intérêts personnels des époux). Comme on le sait, le mariage, entre autres avantages, procure aux époux un remède à la concupiscence mais, plus fondamentalement, le mariage apporte les meilleures solutions aux difficultés que rencontre la société elle-même: les époux sont «députés» pour remplir une mission publique qui fait d'eux les indispensables défenseurs du bien commun.

1) - le lien du contrat contre les abus de confiance.

Toutes les relations humaines trouvent leur fondement dans l'engagement de la

parole donnée_qui se présente sous des formes diverses selon les circonstances. En effet, entre l'artisan et son client, il convient d'établir un devis pour assurer la bonne entente sur l'ouvrage à

réaliser et sur la facture à payer. Dans les professions aux enjeux les plus graves, on demande à ceux qui les exercent de **prêter serment**: pour un juge auquel on confie ses affaires

d'importance; pour un médecin auquel on confie sa santé et sa vie; pour un soldat auquel on confie la défense du pays... Ainsi, on peut bien parler du «caractère sacré» de la parole et voilà pourquoi le huitième commandement de Dieu interdit tout mensonge même joyeux (de plaisanterie et, en apparence, sans préjudice pour autrui). La véracité est indispensable relations humaines. dans les Aujourd'hui, malheureusement. rencontre un peu partout la fraude, la duplicité, la tricherie et non seulement dans la publicité (dont c'est la nature même) mais jusqu'au plus haut niveau des tenants de l'autorité, obligés pourtant à l'exemplarité, et les «illustrations» ne manquent pas pour confirmer ce triste constat: en France au

moins, on apprend, d'un président de la République à l'autre, leur condamnation pour «corruption et abus de biens sociaux»; l'Eglise elle-même n'est pas épargnée par ce fléau des



Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78 49p.gastines@fsspx.fr retraites.gastines@fsspx.fr

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17 prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Pazat de Lys

06 34 14 66 09 p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41 p.marcille@free.fr

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65 l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47 fr.debonnafos@fsspx.email

reniements comme on vient de le déplorer dans un récent «motu proprio» papal «ratatinant» l'usage et le droit immémorial du rite traditionnel de la messe: à ce sujet en effet, Benoit XVI avait déjà reconnu en son temps qu'une Eglise se discrédite elle-même et ne peut plus mériter confiance quand elle interdit brutalement ce qu'elle avait autorisé solennellement et définitivement auparavant.

Pour répondre à cette situation si dégradée et scandaleuse le remède n'est pas à rechercher ni à inventer puisqu'il existe déjà: en effet, le mariage engage les époux dans un contrat de fidélité (le plus exigeant de tous) à tenir jusqu'à la mort: et en respectant mutuellement leur parole, les époux se font les artisans les plus efficaces du redressement moral que nous attendons tous dans nos sociétés. «Homme de parole, homme d'honneur»: grâce à l'exemple de ses parents, l'enfant apprendra à pratiquer l'exactitude dans son témoignage, la droiture dans sa conduite et deviendra un bon citoyen s'il est persuadé qu'il compromettrait gravement sa dignité en désavouant sa propre parole par le mensonge (parler contre sa pensée) ou par l'hypocrisie (agir contre son langage).

2) - la bénédiction du sacrement contre la malédiction du laïcisme.

On a appelé le mariage « sacrement de l'unité » non seulement parce qu'il réalise les liens les plus profonds et les plus solides entre deux êtres humains, comme on vient de le voir, mais aussi et surtout parce qu'il est le moyen pour ces deux âmes de rentrer dans des rapports privilégiés d'intimité avec Dieu Lui-même. Et, d'abord, on peut bien appliquer en priorité aux époux cette magnifique promesse de notre Sauveur: «là où deux ou trois sont réunis en mon nom, Je suis au milieu d'eux». En effet, le foyer chrétien est, par excellence, un sanctuaire où les enfants baignent en permanence dans cette atmosphère surnaturelle de la présence divine que leur méritent leurs parents saintement unis devant Dieu. Le catéchisme nous enseigne aussi que les parents sont les premiers représentants de Dieu par l'exemple de leurs vertus: la Providence de Dieu et sa Sagesse sont manifestées par l'autorité du père et sa prudence; la Bonté de Dieu et sa Sainteté sont révélées par la tendresse de la mère et sa pureté. Saint Paul déclare que le mariage mérite le titre de « grand » sacrement parce que les époux fidèles incarnent l'amour du Christ et de l'Eglise.

Nos patries autrefois si chrétiennes sont toutes devenues plus ou moins socialisantes en affichant envers la religion une neutralité de façade mais, en réalité, elles promeuvent et imposent un athéisme militant où le Bon Dieu est chassé de la vie publique et contraint de se cantonner dans les églises et les sacristies. Par cette odieuse apostasie, les nations attirent sur elles mêmes de terribles châtiments sans que Dieu n'ait à prendre la peine de les maudire et de les punir. En effet, si Dieu est absent parce qu'on veut l'ignorer et le faire disparaître, alors le monde moderne est livré à ses seules forces ou plutôt à sa totale

impuissance; l'homme, devenu volontairement orphelin, se retrouve comme un étranger dans un univers hostile et il est confronté à d'irrémédiables difficultés qui menacent de rendre la terre bientôt inhabitable (contamination d'un virus à l'échelle mondiale, pollution aux effets irréversibles, suicides des jeunes en nombre toujours croissant, spéculation et menace d'effondrement du système économique...).Tant il est vrai que «ceux qui bâtissent une cité travaillent en vain si Dieu n'en est Lui-même l'Auteur».

3) - le trésor de la fécondité contre la culture de mort.

Le genre humain tout entier a reçu un bien encourageant gage de prospérité dans la merveilleuse mission: «croissez et multipliez-vous» adressé au premier foyer conjugal. En effet, la finalité première du mariage fait rechercher aux époux d'abord la transmission de la vie et l'éducation de leurs enfants avant leur épanouissement personnel et leur commodité particulière. A l'opposé, lorsque deux êtres humains vivent en couple avant tout pour satisfaire leur égoïsme et leur esprit de jouissance, cette cohabitation profane la sainte institution du mariage et n'en est qu'une caricature et un contre-exemple. Cette inversion des buts dans le mariage, qui consiste pour les époux à se servir d'abord et non plus à servir, les conduit inévitablement à la stérilité et à ses conséquences les plus mortifères. En effet, la recherche du plaisir seul mène aux pires dérèglements et finit par rendre assassins ceux qui se livrent à un tel désordre: la contraception mène inévitablement à l'avortement. Quand les lois d'un pays non seulement tolèrent mais favorisent de telles pratiques alors on vit dans une société hédoniste et eugéniste qui élimine les plus faibles et qui est vieillissante et vouée à disparaître peu à peu. Les parents chrétiens qui pratiquent la chasteté conjugale et respectent les règles de la continence inspirent à leur entourage cette maîtrise de soi à la base de toute vie morale: le plaisir ne peut être recherché pour lui-même mais seulement comme adjuvant dans l'accomplissement d'une obligation et d'une charge. L'«homme d'honneur» est aussi un «homme de devoir»: l'enfant élevé dans cette saine atmosphère et cette rigueur morale découvrira le sens du sacrifice et du don de soi pour rendre son existence plus fructueuse et suivre sa belle vocation au service de la société et de son heureuse prospérité tout en faisant l'exercice le plus noble de sa liberté.

En conclusion, remarquons enfin que, parmi les sept sacrements, le mariage est le seul dont la réalité même préexistait dans l'Ancien Testament. Sans doute, Notre Seigneur a bien institué Lui-même tous les sacrements: mais dans le mariage seul, Il a ennobli la réalité du contrat en lui conférant la dignité surnaturelle de sacrement tandis que dans les six autres sacrements, Il a changé de simples figures, de purs symboles (la circoncision, la manne, les ablutions...) et Il a produit des réalités tout autres, vraiment sacrées et proprement divines (le baptême, l'eucharistie, la confession...). On comprend donc que,

dès sa création, **le genre humain pouvait se sauver** en attendant l'institution des sacrements **mais ne pouvait subsister** sans le support de cette structure du mariage puisque le Créateur avait décidé de faire vivre l'homme, non pas en solitaire, mais dans le cadre d'une société dont la famille serait la première cellule de base. Par ailleurs, en élevant le contrat au rang de sacrement, Notre Seigneur a enrichi le mariage de tous les secours et les remèdes de la grâce qui permettraient de **rétablir cette**

institution dans toute sa noblesse et sa richesse initiales avec ses perfections d'unité et d'indissolubilité: ce faisant, Il a supprimé toutes les tolérances et dispenses accordées dans l'Ancien Testament qui la défiguraient et la dénaturaient comme la répudiation et la polygamie, occasions de tant de désordres et de corruption dans la vie de société comme au sein de la famille.

Quelques travaux à la chapelle d'Angers...!

M. l'abbé Louis Pieronne



La chronique du dernier Parvis a évoqué les travaux à la chapelle d'Angers. Nous profitons de ce nouveau numéro pour les détailler à nos lecteurs, spécialement ceux des autres chapelles.

Le noble et antique hangar de l'impasse Jean Jaurès, chapelle à l'architecture caractéristique des années de persécution antiliturgique, méritait, en ces temps de reprise de ce combat acharné, de recevoir un petit coup de neuf. Au-delà d'un simple souci esthétique, il s'agit d'un véritable témoignage de vitalité destiné à encourager les fidèles. Comme le creusement des tranchées marquait la détermination des soldats de la grande guerre à défendre chaque centimètre de la terre sacrée de leurs aïeux, l'entretient de nos bastions marque notre détermination à ne pas céder d'un iota dans la défense de la tradition.

Nous nous limiterons aux travaux déjà réalisé ou en cours afin de nous garder l'occasion de revenir sur le sujet. Ainsi, la première tranche consista à refaire l'isolation du côté droit (nous n'osons pas utiliser le mot mur...) qui avait été détruite par des infiltrations. En même temps on descendit l'autel de son gradin trop étroit afin de surélever l'ensemble du sanctuaire. La nouvelle estrade était déjà depuis longtemps en préparation à l'atelier de Gastines. C'est un revêtement en imitation marbre qui fut finalement choisi pour la couvrir.

La reprise de la peinture datant de 2005 fut l'occasion de mettre un peu de relief au niveau de la grande croix d'autel. Le pistolet à peinture de Monsieur Bellouard fut une véritable aubaine pour les travailleurs et permis de gagner un temps précieux.

Bien sûr, tout cela ne fut pas fait en une semaine et les paroissiens eurent l'occasion d'assister à la messe dans tous les sens de la chapelle en fonction de l'avancement des travaux...

Le plafond ne fut pas oublié. Les rangées de néons dignes d'un tunnel d'autoroute disparurent à tout jamais. Le nouvel éclairage s'incorpore dans le faux plafond qui, tout en ne valant pas les plafonds à caissons couverts de dorure des basiliques romaines, à le mérite d'être propre.

Mais il manquait une dernière touche à la réfection du sanctuaire. C'est alors que l'on redécouvrit, au fond de la maison de gardien qui sert de local aux scouts du prieuré, une partie de l'ensemble qui servit à la réalisation du banc de communion de la chapelle de la maison de retraite. D'après nos informations cet ensemble date de l'abbé Verdet qui eut le projet d'en faire profiter la collégiale de Thouars. Les monuments historiques ne souhaitant pas qu'il fût fixé, une partie fut adaptée pour faire la

table de communion actuelle. Quelques éléments entourèrent le baptistère et l'autel de la Vierge mais d'une façon un peu dépareillée. Nous avons dit qu'une partie servit à Gastines et le reste (soit quatre morceaux de plus de deux mètres) fut stocké et oublié.



Annonces diverses:

- Ouvroir de couture à Gastines : jeudi 17 février téléphone des Sœurs : 02 41 47 36 23
- Réunion de la Croisade Eucharistique à Gastines de 14h à 15h30, les dimanches du MCF : 13 février

Nouveaux horaires des réunions du MCF:

messe à 11h30, repas à 13h30, conférence à 15h, Salut du Saint-Sacrement à 17h

- Les vêpres du dimanche à Gastines seront dorénavant à 17h
- A Gastines: messe à 11h30 les lundis (et non pas mardis) et jeudis
- Mercredi 2 février : pas de messe à Gastines à 7h30, seulement à 11h30 le soir la messe sera célébrée dans chacune des chapelles avec la bénédiction des cierges.
- Dimanche 27 février : adoration des Quarante-heures, depuis la fin des Vêpres jusqu'au lundi à 11h30
- A Chemillé, la messe du vendredi sera dorénavant à 19h00

Témoignages de retraitants de Gastines :

- Il me semble avoir mieux compris au cours de cette retraite la puissance des Exercices de Saint-Ignace pour nous ancrer dans le réel, ce qui est d'autant plus important que le monde virtuel nous envahit de plus en plus. Ce réel passe par la pratique douce et suave de l'esprit de pénitence qui nous libère. Puissent saint Ignace et saint François-Xavier obtenir à beaucoup d'âmes la générosité nécessaire de faire le 1er pas en se rendant aux Exercices. Je continuerai à en témoigner de mon côté.
- Durant cette retraite, j'ai découvert ce que voulait dire être uni à Dieu et l'importance que cela a de l'être! Structurer sa vie sans la grâce de Dieu est impossible. Et celle-ci m'a aidé à y voir clair sur mon chemin et m'a apaisé. Le Bon Dieu n'attendait que moi pour me faire ressentir cette paix. Je suis arrivé sans aucune motivation, voire même peut-être avec un esprit fermé... Le Bon Dieu m'attendait au tournant.!
- Quelle grâce d'être ici et de suivre cette retraite. Tout y est pour trouver la paix, le réconfort et la sérénité, mais aussi pour « recharger les batteries ». Merci pour la chaleur de votre accueil, pour la « Lumière » donnée par nos prêtres et le grand réconfort que vous nous donnez. Encore merci!
- Merci mon Dieu pour votre patience infinie. Une fois encore, vous m'avez comblé de grâces et de courage. Qu'il est bon de positiver en ce monde si perturbé! Après cinq jours de « remise à niveau », me voilà d'attaque pour repartir au combat... contre moi-même
- Jeune converti, la retraite a été pour moi le moyen de me couper du monde, de réfléchir, de voir ce qui était important. En effet j'ai la réponse, par la présence des abbés, mais aussi par ces quelques jours sans préoccupations mondaines. Ma foi grandit, mes soucis me semblent bien plus simples et surtout, j'ai enfin appris à me comprendre. J'ai enfin un but, un chemin, certes difficile, mais je sais où je vais.
- Une semaine de grâces, de ressourcement et de lumière. Notre-Seigneur et sa très sainte Mère sont présents bien sûr et je l'ai vraiment vécu ici.

Horaires des messes:

BELLEVIGNE-EN-LAYON:

prieuré St-Louis-Marie Grignion de Montfort; Gastines - Faye-d'Anjou

49380

Dimanche: vêpres et salut à 17h00

En semaine: tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les

lundis et jeudis à 11h30

ANGERS:

chapelle St Pie X

109, bis, rue Jean-Jaurès 49000 (prendre l'impasse)

Dimanche: messe chantée à 9h45, messe basse à

11h30.

En semaine: mercredi, vendredi, et samedi à 18h30 -

confessions 1/2h avant les messes.

CHEMILLÉ:

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120 **Dimanche :** messe lue à 8h30, puis messe chantée à

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine: les mercredis et vendredis messe basse à 19h00; ainsi que les premiers samedis du mois. confessions 1/2h avant les messes.

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00 **En semaine :** messe chantée à 9h50

SAUMUR:

chapelle Ste Jeanne Delanoue 2, rue du Port-Cigongne - 49400

Dimanche : confessions à 8h00 ; messe chantée à 8h45 **Samedi :** confessions à 17h00, messe basse à 18h00

THOUARS:

collégiale Notre-Dame, Place du château - 79100

Dimanche: confessions à 10h00 messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon